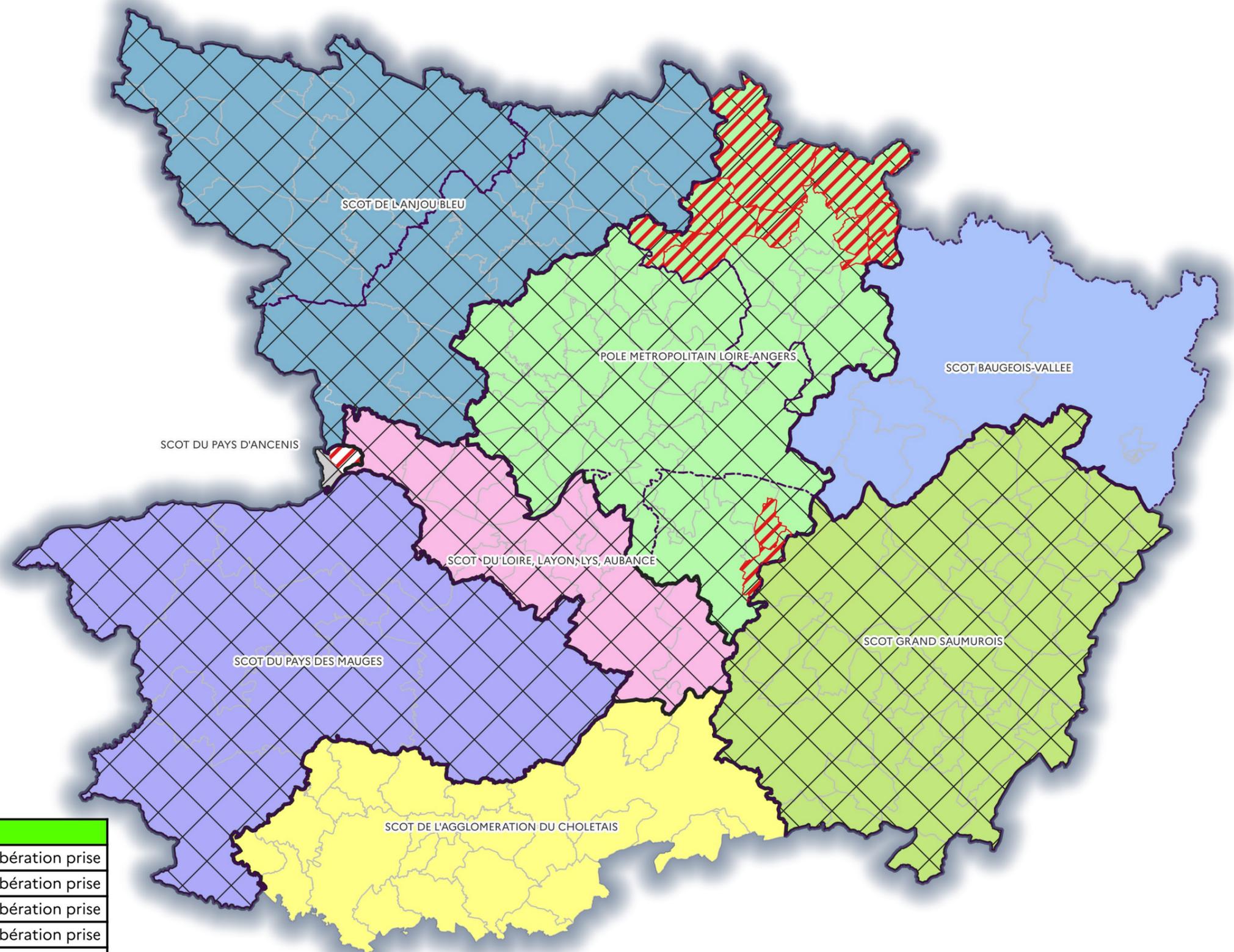




SCOT opposable

- POLE METROPOLITAIN LOIRE-ANGERS
- SCOT DU LOIRE, LAYON, LYS, AUBANCE
- SCOT BAUGEOIS-VALLEE
- SCOT DE L ANJOU BLEU
- SCOT DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS
- SCOT DE MAUGES COMMUNAUTE
- SCOT DU PAYS D'ANCENIS
- SCOT GRAND SAUMUROIS

- Schémas en révision
- Territoires sans document opposable
- Limites communales
- Limites des intercommunalités
- Limites départementales



Nom du Schéma en révision	libellé état complet
SCOT DU LOIRE, LAYON, LYS, AUBANCE	SCOT en révision : délibération prise
SCOT DU PAYS DES MAUGES	SCOT en révision : délibération prise
SCOT DE L ANJOU BLEU	SCOT en révision : délibération prise
POLE METROPOLITAIN LOIRE-ANGERS	SCOT en révision : délibération prise
SCOT GRAND SAUMUROIS	SCOT en révision : délibération prise
SCOT DU PAYS D'ANCENIS	SCOT en révision : délibération prise



Licence de réutilisation

Direction

La révision du SCOT du Pôle Métropolitain Loire Angers concerne les territoires des communautés de communes de Loire Layon Aubance, d'Anjou Loir et Sarthe et de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole.

Réalisation : ©DDT 49/MDT - 1/2/2024
Sources : DDT 49 - extraction sudocuh du 26/07/2023
Fond cartographique : ©IGN-ADMINEXPRESS® - 2023